

# DÉCARBONE TON CSE

## Les signataires de la charte s'engagent à se mobiliser sur les 12 mesures suivantes :

### La sensibilisation et la consultation des salariés

- 1 Mener une consultation des salariés sur l'évolution de la politique des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au regard des enjeux de la transition.
  - 2 Sensibiliser les bénéficiaires à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité (via des ateliers participatifs ou des conférences).
- 3 Mettre en place des événements en lien avec l'environnement (semaine du Développement Durable, journée de la Terre...).

### Les cadeaux et autres achats matériels

- 4 Allouer tout ou partie du budget cartes/chèques cadeaux à des enseignes sélectionnées sur des critères d'éco-responsabilité (laisser par exemple le choix à ses salariés entre une carte cadeau classique et une carte engagée).
- 5 Réduire voire arrêter la distribution de goodies non sollicités, ne correspondant pas à un besoin exprimé par les bénéficiaires.
  - 6 Travailler autant que possible avec des prestataires locaux (distance < à 200km) et privilégier les aliments issus de l'agriculture durable. Favoriser les alternatives végétales dans ses choix de restauration.

### Les sorties et les voyages

- 7 Privilégier les voyages et les activités de proximité, accessibles en train ou en transport en commun.
  - 8 Accompagner la pratique du covoiturage et la promotion des mobilités douces.
- 9 Adapter ses subventions aux enjeux environnementaux (taux de subvention différenciés et plus faible soutien aux activités à fort impact environnemental).

### Le fonctionnement du CSE

- 10 Se former et respecter les nouvelles prérogatives environnementales légales du CSE à chaque procédure d'information/consultation.
- 11 Créer un groupe de travail dédié aux sujets environnementaux et s'interroger sur l'ouverture d'une négociation pour la création d'une commission environnement du CSE.
- 12 Réaliser un bilan carbone Scope 3, le communiquer aux salariés et engager un plan d'action destiné à réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre (GES).